Une conclusion s'impose : l'éditeur du texte de Térence est libre vis-à-vis de cet élément de la tradition. Il doit considérer comme neuf tout problème de répartition de répliques.

— M. J. ZEILLER, président, félicite M. Andrieu de la sagacité avec laquelle il a su donner un développement nouveau aux observations présentées dans sa thèse si appréciée de l'École des hautes études.

— M. A. ERNOUT ajoute aux explications fournies par M. Andrieu celles qu'on peut tirer de la pratique chez les anciens de la lecture à haute voix : le lecteur antique était placé en quelque sorte dans la même situation que l'acteur lui-même.

— M. J. MAROUZEAU note que les observations présentées par M. Andrieu d'une part tendent à dissocier l'histoire du texte de celle des sigles et modifient ainsi les données de la tradition manuscrite, d'autre part autorisent l'éditeur de textes à pratiquer vis-à-vis des sigles une liberté comparable à celle dont il jouit à l'égard de la ponctuation. Il y a là un principe de renouvellement dans la critique des textes.

II.

SÉANCE DU 15 MAI 1943.

Président : M. J. ZEILLER.

Membres présents. — MM. H. Bardon, J. Bayet, Mlle A. Beuret, MM. A. Boulanger, O. Chennevelle, H. Cheveau, Mme L. Chomette, MM. J. Colin, R. Cotard, A. Dain, J. Dumoulin, R. Durand, A. Ernout, M. François, Mlle A. Freté, MM. E. Galletier, H. Gautreau, B. Georgin, A. Grenier, Mlle A. Guillemin, MM. C. Haddad, R. Lebègue, H. Le Bonniec, J. Marouzeau, G. Mauger, J. de Mayol de Lupé, A. Merlin, L. Mertz, L. Monier, P. Noailles, Ch. Pagot, Ch. Parain, Mlle H. Pétré, MM. Ch. Picard, L. Pichard, A. Pitou, Ch. Samaran, R. Schilling, Mlles M.-L. Soustre, A. Tachauer, J. Vielliard, J. Viochot, J. Wuilleumier.

Communications du Bureau.

M. MAROUZEAU fait connaître que l'Université de Bucarest vient de décerner à notre regretté confrère M. Nicolau un hommage posthume en commémoration de ses travaux éminents dans le domaine de la philologie et de l'histoire du droit ; la séance commémorative a eu lieu le 1er mars dernier, organisée par M. Stoïcesco.

Un hommage aussi va être dédié à la mémoire de F. Grat, mort héroïquement au début de cette guerre pour notre pays et pour notre cause ; l'Institut de recherche et d'histoire des textes, qui est son œuvre,

prépare en son honneur un volume de Mélanges, auquel sont invités à collaborer les membres de notre Société.

M. Marouzeau donne ensuite des nouvelles de divers membres de la Société, soit prisonniers de guerre, soit détenus civils, soit victimes à quelque titre des événements actuels.

Enfin, il fait connaître l'état des publications récentes : thèses de M. Loyen, de M. Frère et de Mlle Pétré, éditions Budé de MM. Boulanger et de Saint-Denis, travaux de MM. Juret, Dumézil, Noailles ; la *Bibliographie de la littérature latine* de M. Herescu est à la veille de paraître, l'*Année philologique* de Mlle J. Ernst vient de voir le jour, et le volume 1942 de notre *Revue des Études latines* est en distribution.

M. J. Zeiller, président, constate avec satisfaction qu'en dépit des circonstances l'activité de la Société et celle de ses membres ne se ralentit pas ; avec quelle confiance ne devons-nous pas envisager l'avenir, le jour où seront éliminées les difficultés présentes !

Communications à l'ordre du jour.

M. Le Bonniec, agrégé répétiteur à l'École normale supérieure, donne un aperçu de *quelques problèmes d'histoire religieuse relatifs à Cérès*. Partant du récit de Denys d'Halicarnasse, il montre que l'établissement à Rome d'un culte officiel de Cérès-Liber-Libera pose un problème de chronologie, certains historiens de l'école critique voulant en abaisser la date jusqu'au IVe siècle, alors que d'autres admettent, au moins comme une approximation que l'archéologie rend admissible, la date traditionnelle de 496 avant J.-C. Il insiste sur la nécessité de ne pas séparer l'étude de cette légende historique de données tout à fait analogues concernant le culte de Mercure et celui de Flora. On ne peut écarter sans examen l'hypothèse d'une contamination des différentes légendes. La « méthode des ensembles » exige, d'autre part, qu'on tienne compte de divers synchronismes de l'histoire politique et sociale (par exemple, la première « sécession de la plèbe », contemporaine de la construction du temple de Cérès). Sans insister sur le rôle politique bien connu joué par Cérès dans les progrès de la plèbe, il pose le problème de l'origine des édiles et de leurs rapports avec le temple de la déesse plébéienne. Étudiant ensuite la triade Cérès-Liber-Libera, assimilée à la triade grecque : Déméter-Dionysos-Koré, il montre le caractère artificiel de cette combinaison dans laquelle les deux parèdres Liber et Libera n'eurent jamais qu'une importance très secondaire. S'agit-il de l'hellénisation d'une triade locale indigène, ou plutôt ne peut-on déceler dans cette association un acte de l'autorité religieuse décemvirale? Si l'on passe en revue les hypothèses formulées sur l'origine de cette triade : étrusque? sicilienne? campanienne? est-il possible d'établir une carte des routes de pénétration du culte et de la légende de Cérès en Italie?

Se pose enfin le problème capital de l'assimilation de Cérès à la Déméter grecque. Quelles ont été les phases de cette métamorphose? La déesse italique a-t-elle conservé certains traits de sa personnalité indigène? S'est-elle complètement hellénisée? Le culte de Cérès à l'époque classique nous apparaît comme purement grec, mais on peut marquer des étapes dans cette hellénisation qui s'est faite progressivement sous diverses influences extérieures. Quelques rites du culte primitif ne se décèlent-ils pas dans certaines survivances de caractère archaïque? Selon Altheim, la question ne se pose pas, car dès l'origine Cérès n'aurait pas été autre chose que la Déméter grecque. Ce point de vue révolutionnaire, qui nie radicalement l'existence d'une Cérès italique, est très contestable, mais a le mérite de nous obliger à discuter la possibilité d'une influence grecque indirecte, à une date beaucoup plus haute qu'on ne l'admettait jusqu'ici.

M. Le Bonniec énumère en terminant quelques indices qui témoigneraient en faveur de l'existence d'une Cérès italique : le nom même de la déesse, et celui du dieu Cerus ; certains rites qui semblent indigènes dans les *ludi Ceriales* ; la présence de Cérès associée à Tellus dans quelques fêtes spécifiquement italiques comme les *sementivae ;* ses alliances avec des déesses originellement italiques comme Vénus et Flora.

— M. Ch. Picard fait observer qu'il convient de ne pas écarter *a priori* la donnée historique datant du début du v^e^ siècle avant J.-C. l'assimilation de Déméter à Cérès. L'examen des trouvailles archéologiques atteste dès cette époque l'existence de rapports commerciaux suivis entre la Grande-Grèce et Rome et invite à une prudence conservatrice.

— M. A. Merlin attire l'attention sur l'intérêt qu'il y aurait à reprendre l'étude du culte de Cérès dans les provinces, notamment en Afrique, où il fut très répandu et très vivace.

— M. J. Bayet pense que cette riche et confuse matière doit être attaquée en distinguant très nettement : 1° un état italique premier, qui a d'ailleurs pu combiner éléments indigènes et indo-européens ; 2° une hellénisation partielle, qui peut être très ancienne, comme vient de le montrer M. Ch. Picard, appuyant les conclusions (non les méthodes !) de Fr. Altheim ; 3° le fait d'un établissement historique au pied de l'Aventin, qui représente à coup sûr une très grave nouveauté. Mais une nouveauté de quelle sorte? On est frappé de la non-réalité romaine de la triade Cérès-Liber-Libera (distinction des prêtres, des fêtes...), de la nécessité de critiquer de près les données (tardives, chrétiennes surtout) sur Liber et Libera. Ainsi doit mieux se poser ce dernier problème, et il semble que la recherche aura à faire grande part sur ce point à Locres Épizéphyrienne, dont M. Ch. Picard évoquait les cultes chthoniens, et qui pourrait bien affirmer son influence sur l'établissement à Rome des *Castores* patriciens et de la triade plébéienne de Cérès-Déméter.

III.

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 1943.

Cette séance a fait place à la cérémonie commémorative de la fondation de la Société, dont on trouvera d'autre part le compte-rendu (cf. ci-dessous, p. 46).

IV.

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 1944.

Président : M. J. ZEILLER.

Membres présents. — M. J. Bayet, Mlle R. Beuret, MM. Boucoiran, P. Boyer, A. Cordier, J. Cousin, A. Dain, A. Ernout, J. Estelrich, P. Fabre, E. Faral, M. François, Mlle A. Freté, MM. M. Gautreau, A. Grenier, Mlle A. Guillemin, MM. G. Le Bras, Le Cam, J.-F. Lemarignier, M. Lemosse, A. Magdelain, A. Mandouze, J. Marouzeau, R. Monier, Mlle H. Pétré, MM. B. Piro, Ch. Samaran, L. Sausy, R. Schilling, Mlle A. Tachauer, M. J. Toutain, Mlle J. Vielliard, M. M. Villey, Mlles H. et J. Wuilleumier, M. J. Zeiller.

Communications du Bureau.

M. J. MAROUZEAU signale la présence à cette séance de plusieurs membres de province, MM. J. Cousin, de Besançon, A. Cordier et J.-F. Lemarignier, de Lille, P. Fabre, de Clermont, M. Villey, de Nancy, et même d'un membre étranger, M. J. Estelrich.

Il met l'Assemblée au courant de l'état des publications et en particulier des difficultés qu'il a eu à vaincre pour assurer la parution du Mémorial : il espère obtenir prochainement les quantités de papier nécessaires, de façon à pouvoir assurer sans trop tarder la distribution du volume.

Il donne enfin quelques nouvelles des publications en cours en France et à l'étranger.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. J. MAROUZEAU, prenant acte des idées qui ont été exprimées à la récente cérémonie du vingtennaire relativement à la mission de la Société, qui doit être à chaque étape de son existence d'envisager les tâches de l'avenir, soumet à l'Assemblée quelques *projets de travaux qui pourraient être organisés collectivement* :

1) En liaison avec la Bibliographie pratique de la littérature latine